



CC Celavu-Prunelli (Siren : 242000503)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Bastelicaccia
Arrondissement	Ajaccio
Département	Corse-du-Sud
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/09/1993
Date d'effet	01/09/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Dominique LIVRELLI

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	20129 BASTELICACCIA
Téléphone	
Fax	
Courriel	communautédecommunes.gravona@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	Redevances et droits des services péri scolaires

Population

Population totale regroupée	9 318
Densité moyenne	24,34

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
2A	Bastelica (212000319)	523
2A	Bastelicaccia (212000327)	4 364
2A	Bocognano (212000400)	379
2A	Carbuccia (212000624)	384
2A	Eccica-Suarella (212001044)	1 389
2A	Ocana (212001812)	645
2A	Tavera (212003248)	398
2A	Tolla (212003263)	123
2A	Ucciani (212003305)	503
2A	Vero (212003453)	610

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- <i>Collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés, en conformité avec le PIEDMA ; - Aménagement des points de collecte (tri sélectif/déchets ménagers et assimilés) ; - Enlèvement des carcasses et monstres sur le territoire intercommunal en liaison avec le Parc Naturel Régional de Corse</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schéma départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
<i>La construction, l'entretien et la gestion des structures d'accueil collectif de la petite enfance</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Constitution de réserves foncières
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Amélioration du parc immobilier bâti
Infrastructures
- Eclairage public
<i>Maintenance et entretien de l'éclairage public des communes.</i>
Autres
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS
<i>Participation au financement de la réserve communale de sécurité civile des communes membre par la conclusion de conventions définissant les modalités de cette participation</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres
<i>Entretien des talus par épareuse, curage des fossés par tractopelle sur chemins communaux revêtus. Entretien des talus par épareuse, curage des fossés et nivelage par comblement des nids de poules et creux sur la bande de roulement par tractopelle, sur chemins communaux non-revêtus. Les chemins communaux revêtus et non revêtus recensés faisant l'objet d'une cartographie validée par délibération. La création et la valorisation de sentiers et itinéraires touristiques thématiques et patrimoniaux vernaculaires intégrant des concepts d'authenticité et d'identité (exemple : sentiers de transhumance, sentier des moulins, sentier du patrimoine, routes historiques, routes des produits-terroirs, métiers d'art et savoir-faire artisanaux, itinéraires agro-sylvo-pastoraux, gastronomiques, botaniques, mémoriels). Mise en œuvre d'une dynamique collaborative d'inventaire, de promotion et de transmission des savoir-faire traditionnel sur notre territoire à travers la fiche projet AMPARA</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
2A	SM du Parc naturel régional de Corse (252000047)	SM ouvert	58 612
2B	SM pour la valorisation des déchets de Corse (SYVADEC) (200009827)	SM fermé	348 760

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2023 - millésimée 2020)